



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation générale
à l'emploi et à la
formation professionnelle**

Le programme national **FSE+**

sur la période 2021-2027

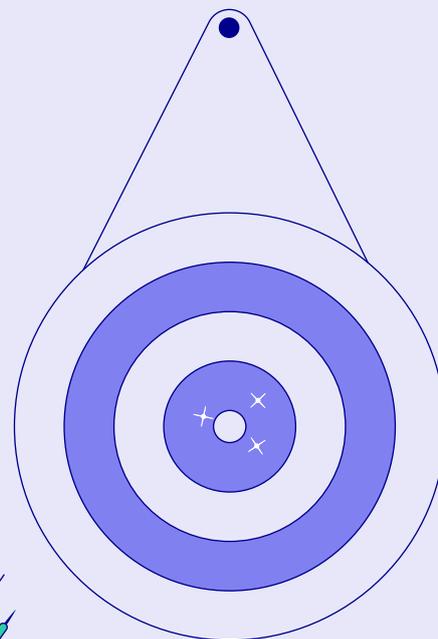


Financé par
l'Union européenne



Le FSE+ a pour objectifs :

- D'aider les États membres à atteindre des niveaux d'emploi élevés
- De former une main-d'œuvre qualifiée et résiliente prête pour l'avenir
- De créer des sociétés inclusives et équitables qui visent à éradiquer la pauvreté
- De respecter les principes énoncés dans le socle européen des droits sociaux
- De soutenir et compléter les politiques des États membres qui garantissent l'égalité des chances, l'égalité d'accès au marché du travail, des conditions de travail équitables et de qualité et la protection et l'inclusion sociale



Le FSE+ regroupe :

- Le Fonds social européen (FSE)
- Le Fonds européen d'aide au plus démunis (FEAD)
- L'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ)
- Le programme pour l'Emploi et l'innovation social (Easi)

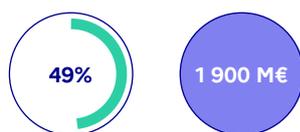
Le FSE+ se répartit entre :

- Un programme national FSE+ « Emploi Insertion Jeunesse Compétences »
- Un programme Aide Alimentaire, géré par la direction générale de la cohésion sociale du ministère de la santé et de la prévention
- Et 17 programmes régionaux Fonds européen de développement régional et Fonds social européen +, gérés par les Conseils régionaux."



Les priorités du PN Fonds social européen +

01 Insertion professionnelle et inclusion sociale.



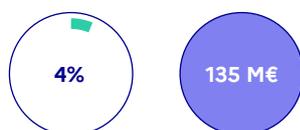
02 Insertion professionnelle des jeunes et appui à la réussite éducative.



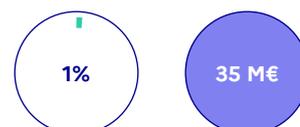
03 Compétences, mutations économiques, système d'information



04 Promotion d'un marché du travail inclusif et d'un environnement de travail adapté



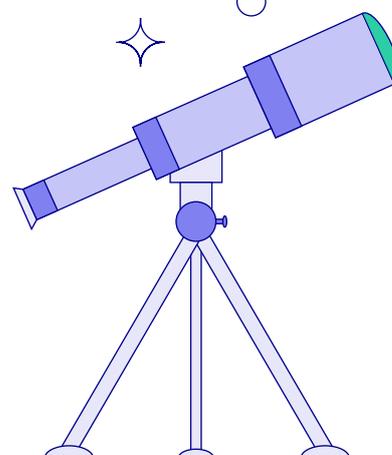
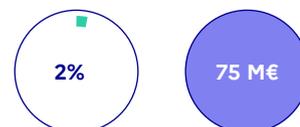
05 Innovation sociale et essaiage de dispositifs innovants

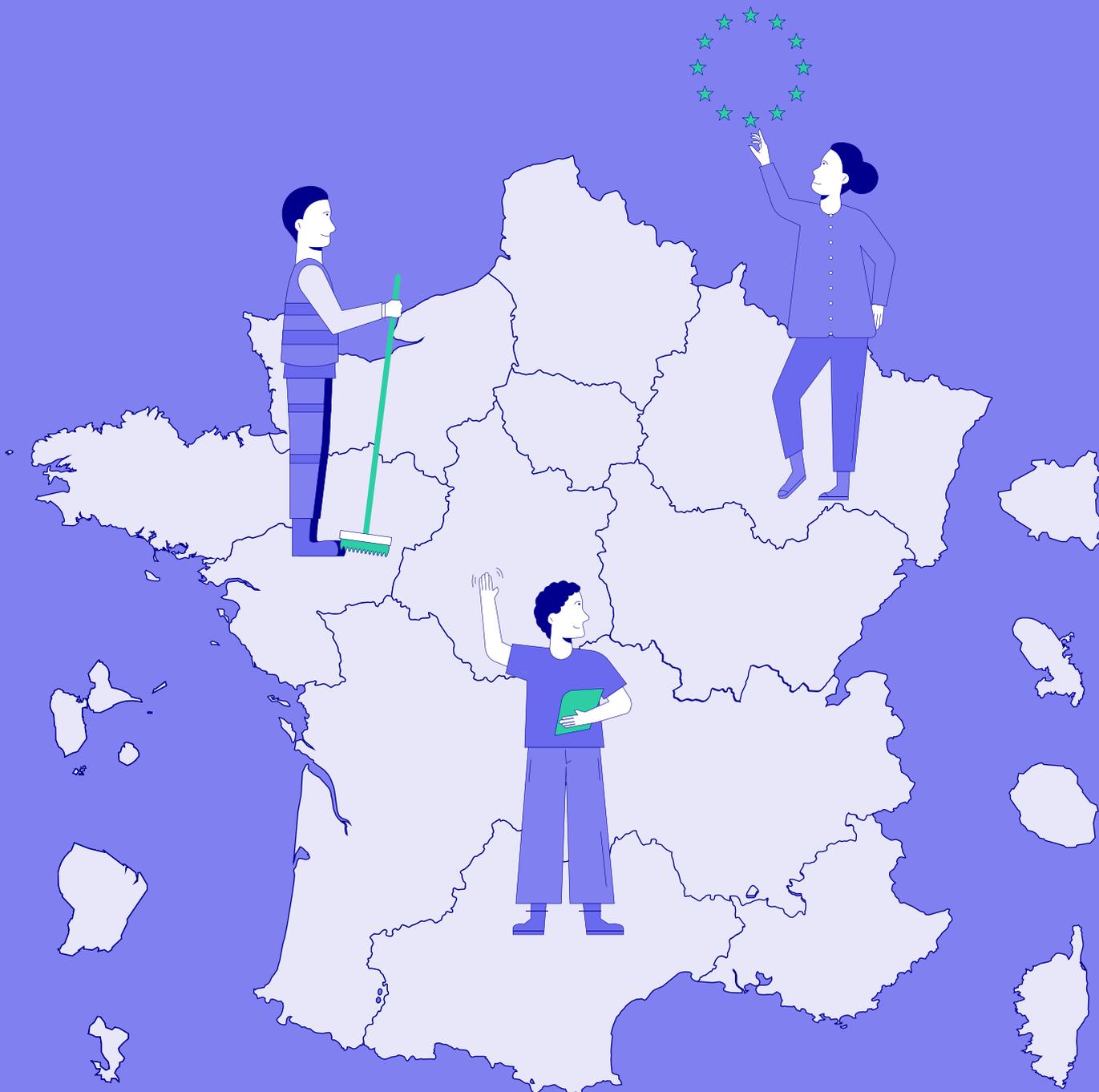


06 Innovation sociale et essaiage de dispositifs innovants



07 Répondre aux défis spécifiques des régions ultrapériphériques





Le Fonds social européen + est géré par l'Etat, via le ministère du Travail et par les services de l'Etat dans chacune des régions.

